



COMMISSION DES FINANCES
80^{ème} session
Rome, 29 septembre 2016

FR

UNIDROIT 2016
F.C. (80) 7
Original: anglais
octobre 2016

RAPPORT

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. La 80^{ème} session de la Commission des Finances s'est tenue au siège d'UNIDROIT à Rome le 29 septembre 2016 et a commencé à 10h10.

Point n° 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

2. Le *Secrétaire Général d'UNIDROIT*, M. José Angelo Estrella Faria, a ouvert la session et a accueilli les membres de la Commission (pour une liste complète des participants, voir l'Annexe).

Point n° 2 de l'ordre du jour: Nomination du Président de la Commission des Finances (F.C. (80) 1)

3. Le *Secrétaire Général* a informé la Commission qu'un nouveau Président devait être nommé et il a remercié Mme Duranton, représentante de la France, Présidente sortante. Conformément à la pratique en vigueur à UNIDROIT d'inviter à la Présidence de la Commission le membre ayant le plus d'ancienneté, sur la base de la date de son accréditation auprès du Gouvernement italien, il a été proposé que la Commission nomme M. Benito Jiménez, représentant du Mexique. Le *Secrétaire Général* a ensuite demandé à la Commission si elle souhaitait que M. Jimenez soit le nouveau Président de la Commission.

4. *La Commission a approuvé cette proposition et M. Jimenez a présidé la session.*

Point n° 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (F.C. (80) 1)

5. Le Président a proposé l'adoption du projet d'ordre du jour à la Commission. *L'ordre du jour a été approuvé tel que proposé au document F.C. (80) 1.*

Point n° 4 de l'ordre du jour: Modifications définitives du Budget et Comptes pour l'exercice financier 2015 (F.C. (80) 2 rév. et Comptes 2015)

6. Après avoir attiré l'attention de la Commission sur les modifications définitives au Budget et Comptes de l'exercice financier 2015, le *Président* a invité le Secrétaire Général à présenter le document.

7. Le *Secrétaire Général* a d'abord remercié le Président et il a rappelé que les Comptes avaient été examinés préalablement par la Commission des Finances lors de sa 79^{ème} session (Rome, 17 mars 2016) puis distribués aux Etats membres. Comme indiqué au paragraphe 6 du document pertinent, à la clôture de l'exercice financier 2015, on pouvait constater un excédent d'environ € 67.000. Il a rappelé que la Commission en avait déjà pris note et avait autorisé le Secrétariat, conformément à l'article 38(4) du Statut d'UNIDROIT, de l'utiliser pour la série d'événements spéciaux relatifs au 90^{ème} anniversaire d'UNIDROIT.

8. *Aucun commentaire n'ayant été fait, le Président a conclu que la Commission recommandait à l'Assemblée Générale d'approuver les modifications finales au Budget et aux Comptes de l'exercice financier 2015.*

Point n° 5 de l'ordre du jour: Ajustements au Budget de l'exercice financier 2016 (F.C. (80) 3)

9. Le *Président* a cédé la parole au Secrétaire Général pour la présentation du document relatif à ce point de l'ordre du jour.

10. Le *Secrétaire Général* a expliqué qu'il s'agissait d'un rapport financier périodique et a illustré la façon dont les ressources du Secrétariat avaient été dépensées durant l'année par chapitre du Budget. Il a ensuite expliqué comment le document était élaboré soulignant qu'il reflétait l'état des dépenses au moment de la rédaction début septembre et qu'il comprenait les versements effectués jusqu'alors ainsi que les dépenses estimées jusqu'à la fin de l'année. Il a précisé que les dépenses estimées pouvaient être ainsi calibrées par rapport aux recettes prévues. Cela était important car on pouvait ainsi anticiper tout déficit dans les recettes; il serait en effet trop risqué de ne s'appuyer que sur le Fonds de roulement d'UNIDROIT, qui de toute façon ne pouvait couvrir que deux mois de dépenses ordinaires. Il a expliqué comment les dépenses estimées pour le reste de l'année avaient été ajustées, soulignant que le déficit d'environ € 35.000 prévu dans les recettes qui apparaissait en page 3 était compensé par une baisse prévue des dépenses d'environ € 35.000 figurant en page 4. Décrivant brièvement les ajustements des dépenses détaillées dans les notes explicatives, il a fait remarquer que certains frais de représentation avaient été plus élevés en raison des événements relatifs aux célébrations du 90^{ème} anniversaire. Ces frais avaient été couverts par l'excédent de l'année précédente. Quant aux dépenses inférieures, des économies avaient pu être faites suite à la décision de reporter deux réunions en 2017 et suite à des arrangements relatifs au système de sécurité sociale du personnel, dont l'estimation des coûts était faite dans l'hypothèse que tout le personnel était affilié au système italien de sécurité sociale, bien que certains membres du personnel soient affiliés à des systèmes alternatifs moins coûteux. En conclusion, il a précisé que ces économies montraient l'importance des travaux en cours du groupe de travail informel sur le système de rémunération et de sécurité sociale offert au personnel d'UNIDROIT.

11. *Aucun commentaire n'ayant été fait, le Président a conclu que la Commission recommandait à l'Assemblée Générale d'approuver les ajustements au Budget et aux Comptes pour l'exercice financier 2016.*

Point n° 6 de l'ordre du jour: Information sur les contributions extrabudgétaires reçues au cours de l'année 2016 et sur leur utilisation pour les activités et projets de l'Institut (F.C. (80) 4)

12. Le *Président* a cédé la parole au Secrétaire Général pour la présentation du document relatif au point de l'ordre du jour.

13. Le *Secrétaire Général* a expliqué que les contributions extrabudgétaires ne concernaient pas les activités législatives du Secrétariat mais les activités non législatives, comme la promotion des instruments d'UNIDROIT et le Programme de bourses de recherche. Au nombre des donateurs figurent trois fondations de droit uniforme – la Fondation d'UNIDROIT (Pays-Bas), la Fondation de droit international (Royaume-Uni) et l'*American Foundation for International Uniform Law* (Etats-Unis d'Amérique) – qui ont recueilli des fonds grâce à la vente de publications et à l'organisation de conférences et en ont fait don à UNIDROIT. Une contribution provenant de l'Association des banques allemandes, utilisée en grande partie pour les travaux de recherche sur les Principes concernant l'applicabilité des clauses de résiliation-compensation, a également été allouée pour financer une bourse sur les marchés de capitaux. Il a ensuite mentionné la contribution de la *Transnational Law and Business University* en vue de financer des bourses pour des chercheurs originaires de l'Est asiatique et la contribution du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en vue de promouvoir le Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA. Il a également rappelé les contributions de divers cabinets juridiques italiens et a remercié le Président de l'Institut, M. Alberto Mazzoni, des efforts déployés dans ce secteur, ces fonds étant utilisés pour le Programme de bourses, l'acquisition de livres et de revues pour la Bibliothèque et l'organisation d'événements promotionnels. Il a souligné que le document en examen entendait rendre compte de manière transparente de la façon dont UNIDROIT géraient les contributions volontaires.

14. *Aucun commentaire n'ayant été fait, le Président a souligné que la Commission des Finances avait pris note des informations sur les contributions extrabudgétaires reçues par UNIDROIT en 2016 et a demandé qu'elles soient également présentées lors de la 75^{ème} session de l'Assemblée Générale.*

Point n° 7 de l'ordre du jour: Arriérés de contributions des Etats membres (F.C. (80) 5)

15. Dans son introduction, le *Président* a reconnu que le document F.C. (80) 5 contenait d'excellentes informations sur la situation des arriérés. Il a ensuite cédé la parole au Secrétaire Général.

16. Le *Secrétaire Général* a souligné que le document présentait les arriérés de contributions d'exercices financiers déjà clos, en particulier 2015 et les années précédentes. Il a rappelé que les Etats membres avaient jusque fin février 2017 pour payer leurs contributions 2016, date à laquelle les comptes de l'exercice financier 2016 seraient clos. L'état des arriérés ne différait que très peu par rapport à l'année passée mais il avait connu une amélioration grâce au paiement de tous les arriérés de la Roumanie, au paiement des arriérés du Brésil pour l'exercice financier 2014 et du Pakistan pour l'exercice financier 2015. L'Iran n'avait plus qu'un retard de deux ans et il espérait que le Nigéria agirait comme dans le passé en réglant en une seule solution trois à quatre années d'arriérés accumulés.

17. Le *Président* a remercié le Secrétaire Général pour ses observations et a invité le Secrétariat à maintenir ses efforts pour assurer que les Etats membres règlent leurs contributions annuelles dans les temps requis.

18. *Aucun commentaire n'ayant été fait, le Président a conclu que la Commission des Finances avait pris note de l'état des arriérés de contributions des Etats membres.*

Point n° 8 de l'ordre du jour: Projet de Budget 2017 et observations soumises par les Etats membres (F.C. (80) 6)

19. Le *Président* a présenté le point de l'ordre du jour relatif au projet de Budget pour l'exercice financier 2017 puis il a cédé la parole au Secrétaire Général.

20. Le *Secrétaire Général* a commencé par rappeler que le projet de Budget était à croissance nominale zéro. Il a ensuite souligné que, UNIDROIT ayant son siège dans la zone Euro où les taux d'inflation étaient très bas, il n'était pas trop difficile de maintenir cette croissance nominale zéro mais si ces taux augmentaient cela deviendrait plus difficile. Aucune demande de contributions supplémentaires n'avait été avancée et les différences figurant dans le projet de Budget, par rapport au Budget de l'année en cours, provenaient du départ à la retraite d'un membre du personnel à temps partiel. Il avait été décidé de reporter une partie des ressources du chapitre des rémunérations au chapitre des réunions et frais de voyage pour augmenter la somme réservée aux réunions des comités d'experts. Cette opération permettrait d'accorder la flexibilité nécessaire pour organiser toutes les réunions d'experts prévues en 2017 sans avoir à recourir à des financements supplémentaires et permettrait également au Secrétariat d'embaucher des assistants pour des recherches à court terme comme requis par les projets particuliers du nouveau Programme de travail pour la période triennale 2017-2019.

21. La *représentante du Japon* a remercié le Secrétaire Général pour la précision de ses explications et pour la gestion attentive des ressources d'UNIDROIT figurant dans le projet de Budget qu'elle trouvait raisonnable. Puis elle a remercié tous les membres du Secrétariat.

22. *Aucun autre commentaire n'ayant été fait, le Président a conclu que la Commission des Finances recommandait que l'Assemblée Générale adopte le projet de Budget pour l'année financière 2017.*

Point n° 9 de l'ordre du jour: Divers

23. Aucun commentaire n'ayant été fait sur d'autres sujets, le *Président* a annoncé la réunion du groupe de travail informel sur le système de rémunération et de sécurité sociale offert au personnel d'UNIDROIT juste après la session de la Commission. Il a remercié les participants pour leur travail et a clôturé la 80^{ème} session à 10h40.

ANNEXE**Liste des participants**

M. Olaf Adam REIF	(Allemagne)
Mme Konstanze GEIGER	(Autriche)
M. Vinicius Cardoso BARBOSA SILVA	(Brésil)
Mme Claudia HINZER	(Canada)
M. Rafael Osorio DE REBELLÓN VILLAR	(Espagne)
M. Robert MEARKLE	(Etats-Unis d'Amérique)
M. Madan Mohan SETHI	(Inde)
M. Nicola ORLANDO	(Italie)
Mme Yukiko CONSTANTINESCU	(Japon)
M. Benito JIMENEZ	(Mexique)
M. YI Qiuchen	(République populaire de Chine)
M. Vlad MUSTACIOSU	(Roumanie)
M. Marcus ROTHEN	(Suisse)

Secrétariat d'UNIDROIT

M. José Angelo ESTRELLA FARIA	(Secrétaire Général)
Mme Anna VENEZIANO	(Secrétaire Général adjoint)
M. Neale BERGMAN	(Fonctionnaire)